

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

#### Informations générales :

Opérateur	<b>Orange</b>	Arrdt	<b>9<sup>ème</sup></b>
Nom de site	BOULE_ROUGE	Numéro	16U8
Adresse du site	<b>5, rue Montyon</b>	Hauteur	R+7 (32,10 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Hôtel
Type d'installation	<b>Ajout du 700MHz sur un site 2G/3G/4G et ajout de 3 antennes inactives.</b>		
Complément d'info	Six antennes dont trois inactives sur trois azimuts Passage des azimuts 24° à 0° et 260° à 270°		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	<b>01/03/2018</b>
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	<b>16/06/2020</b>
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	<b>16/08/2020</b>

Historique et contexte	
------------------------	--

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne <b>l'ajout de trois antennes</b> et le remplacement des trois antennes existantes par trois nouvelles antennes, avec ajout du <b>700 MHz</b> , couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences <b>700/800/900/1800/2100/2600 MHz</b> ) orientées vers les azimuts 0°, 180° et 270°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	2° à 9°
Estimation	<b>0° &lt; 5V/m ; 180° et 270° &lt; 4V/m</b>	Vis-à-vis (25m)	R + 6 (22 m)
Divers			

#### Incidence visuelle

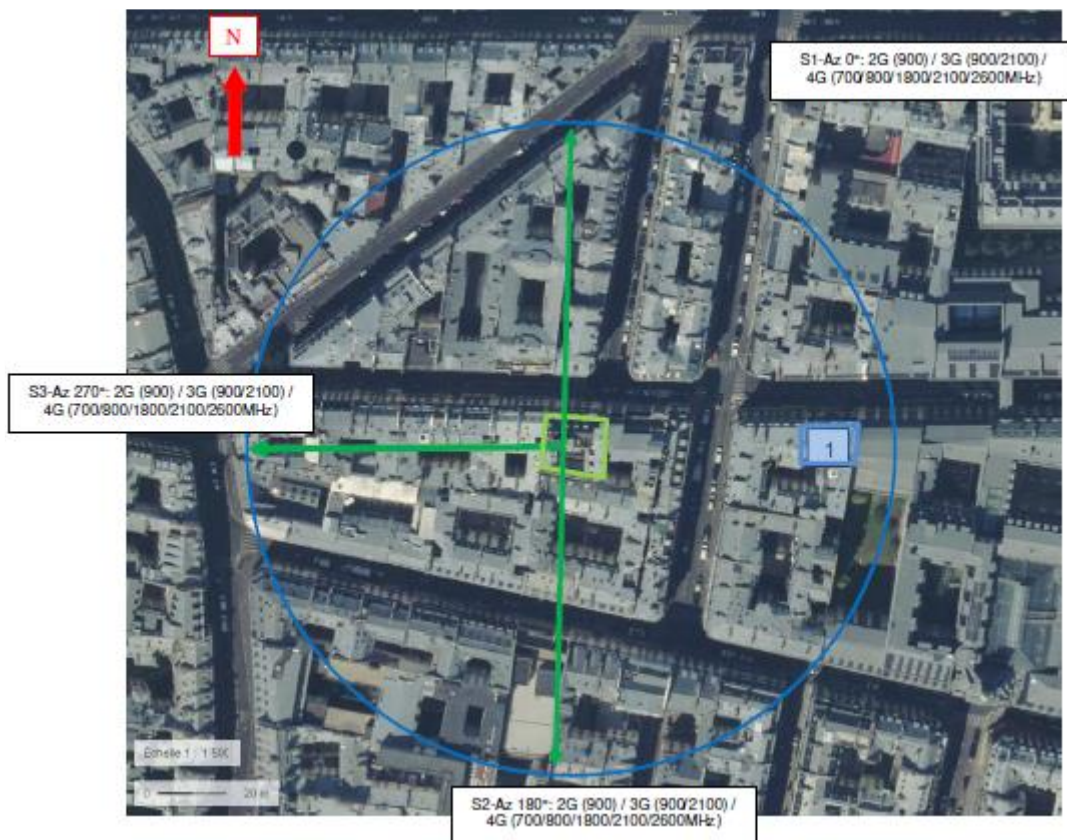
Intégration antenne	3 antennes panneaux existantes azimuts 24°-180°-260° à remplacer par 3 antennes azimuts 0°-180°-270°. L'antenne 24° sera donc réazimutée à 0° et l'antenne 260° sera réazimutée à 270°. 3 antennes panneaux inactives azimuts 0°-180°-270° seront ajoutées.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	30,10 m pour les antennes actives 31,75 m pour les antennes inactives

#### Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

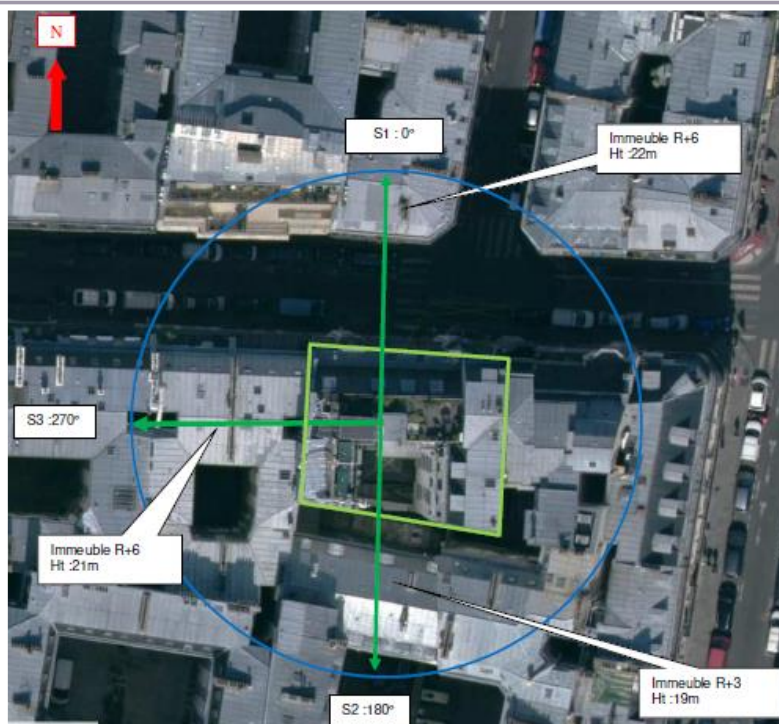
## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1-Direction RH	13, rue Sainte Cécile 75009	R+6 24m	NON	68m	<1

\*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

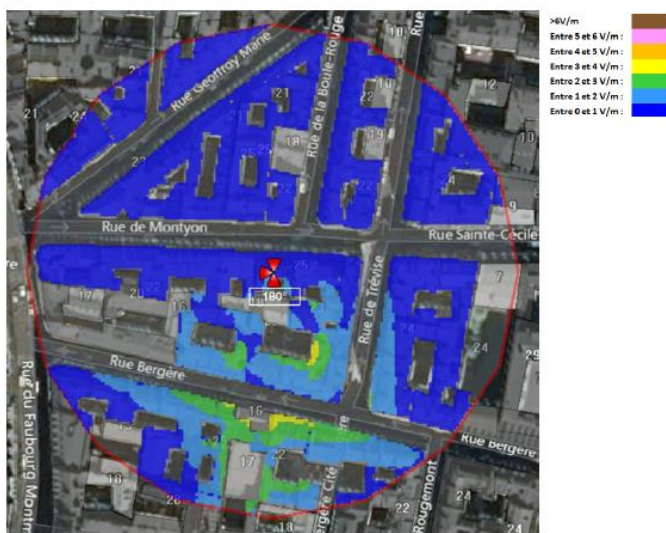


## Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50m.



	Azimut 0°	Azimut 180°	Azimut 270°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.50 m	19.50 m	19.50

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



Etat projeté :



## Vue des Azimuts

AZIMUT 0°



AZIMUT 180°



AZIMUT 270°

